***Poetry of Charles d'Orléans and His Circle. A Critical Edition of BnF Ms. Fr. 25458, Charles d'Orléans's Personal Manuscript*, éd. John Fox et Mary-Jo Arn, traduction en anglais par R. Barton Palmer et avec un excursus sur le contexte littéraire par St. A. V. G. Kamath, Tempe (Arizona)/Turnhout, ACMRS/ Brepols, 2010 (*Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 383 / *Arizona Studies in the Middle Ages and the Renaissance*, 34).**

Il y a deux ans, M.-J. Arn publiait une stimulante étude sur le manuscrit personnel autographe des poésies de Charles d'Orléans (compte rendu dans *Le Moyen Français* 65 (2008), pp. 80-85). Remettant sur le métier les travaux de P. Champion sur ce *codex* et sur la base d'une nouvelle analyse du manuscrit, elle offrait une compréhension plus fine de l'histoire du manuscrit et de sa constitution – et donc de l'ordre des pièces. En définitive, son ouvrage encourageait à revoir l'édition de P. Champion, en particulier pour ce qui a trait à l'ordre de présentation des poèmes. Les autres éditions (celle de J.-Cl. Mühlethaler pour les *Lettres gothiques* et celle de V. Minet-Mahy et J.-Cl. Mühlethaler pour *Champion Classiques*) ont pris le parti d'éditer le manuscrit tel qu'il nous a été transmis aujourd'hui.

Ce projet d'édition a désormais vu le jour grâce à un travail en collaboration. J. Fox, spécialiste de Charles d'Orléans Outre-manche, a pris en main l'édition du texte, la rédaction du glossaire et des notes. R. Barton Palmer, connu pour ses éditions-traductions de Machaut et Froissart, a assuré la traduction des pièces en anglais moderne. Enfin, A. V. G. Kamath propose un court *ex-cursus* sur le contexte de la littérature médiévale tardive. Afin d'obtenir le label *Approved Edition* de la *Modern Language Association*, l'ouvrage a été relu par J. Laidlaw.

Assurément, cette édition marque une avancée considérable dans la perception que les lecteurs modernes pourront avoir de l'art poétique de Charles d'Orléans dans le cadre d'une lecture séquentielle de ses textes. Pour la première fois, le lecteur pourra lire les pièces dans l'ordre probable dans lequel elles ont été composées.

L'édition offre également, pour la première fois depuis Champion, une édition complète du manuscrit Paris, BnF, fr. 25458 (y compris les pièces d'autres rimeurs) – mais de ce manuscrit seul. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'une édition critique exhaustive des pièces de Charles d'Orléans. Les autres manuscrits de ces textes n'ont pas été convoqués par les éditeurs, aussi bien les manuscrits copiés dans l'entourage et avec l'autorisation du duc, que les manuscrits

tardifs. Le lecteur n'y trouvera donc pas non plus les pièces de rimeurs de Blois transcrites dans le manuscrit confectionné pour la troisième épouse de Charles d'Orléans, Marie de Clèves (Carpentras, Bibl. Inguimbertine, 375). Il n'y trouvera pas non plus le *Livre contre tout peché* et la totalité des pièces en moyen anglais (déjà éditées par M.-J. Arn en 1994).

Assurément, le fait que le fr. 25458 soit partiellement copié et entièrement corrigé de la main de son auteur oblige à utiliser ce témoin comme manuscrit de base (p. LXII). Cependant, d'une part, pour un certain nombre de pièces, ce manuscrit n'est que la copie d'un manuscrit de sauvegarde de pièces composées antérieurement. Dans ce contexte, d'autres manuscrits moins autorisés pourraient témoigner d'autres états de certaines de ces pièces ; ils permettent d'ailleurs parfois de justifier des corrections des éditeurs (B88). D'autre part, vu qu'un grand nombre de vers du fr. 25458 ont fait l'objet de corrections par grattage, le recours aux autres manuscrits permettrait d'identifier certaines leçons sous-jacentes à ces substitutions.

Malgré l'originalité de ce projet, il est bon d'insister sur les limites de ce projet éditorial. Cette édition est avant tout destinée à un public de lecteurs anglophones et elle se veut tout à fait accessible à un public d'étudiants (traduction en anglais, glossaire, notes explicatives assez laconiques et peu novatrices[1]).

Le plan de l'édition est relativement classique et satisfait parfaitement à cette perspective didactique. Il commence par une description du manuscrit (§1) et une discussion (§2) sur l'ordre de transcription des pièces (p. XVIII-XXVII). M-J. Arn y présente de façon simplifiée et succincte son travail de 2008, en insistant sur les conclusions différentes de P. Champion auxquelles elle a abouti, en particulier : certains des rondeaux ont été inclus à tort dans les *chançons* par Champion ; les *caroles* et les *complaintes* n'ont pas à être isolées des autres pièces ; deux groupes de rondeaux ont été copiés dans un ordre différent que celui présenté par l'édition des *Classiques français du Moyen Âge*. Globalement, le nouvel ordre de présentation proposé – qui, il faut y insister, n'est pas celui du manuscrit – permettrait de donner une vision plus claire du développement de l'art du poète.

[1] Par exemple, le proverbe du Ch. 50, v. 1 n'est pas autrement décrit que comme « Medieval proverb in both French and English ». Du reste, le recours au *Dictionnaire des locutions* de G. Di Stefano aurait permis de résoudre certaines difficultés (par ex., pour l'expression *servir à la volee*, p. 872). On corrigera *B121,9* en *B122,9* (p. 884).

Le §3 présente de façon synthétique, mais très éclairée, les connaissances que l'on a sur la biographie de Charles d'Orléans (par M.-J. Arn, pp. xxviii-xxxv) ; le §4 propose un aperçu des activités littéraires et culturelles du duc, à travers notamment sa collection de manuscrits (par M.-J. Arn, pp. xxxv-xl)[2]. S. Kamath offre un rapide panorama sur le contexte littéraire dans lequel s'inscrit la poésie aurélienne, notamment pour ce qui concerne les pièces à forme fixe et les collections de pièces d'auteur (§5, pp. xl-l). J. Fox présente les thèmes amoureux et les formes des rondeaux et des ballades chez Charles d'Orléans (§ 6, pp. li-lix). Enfin, J. Fox et M.-J. Arn proposent une étude succincte de la langue du manuscrit, en soulignant surtout les formes qui diffèrent de celles du français moderne.

La mise en page très aérée offre sur la page paire les textes originaux et sur la page impaire, leur traduction en anglais. Des astérisques signalent les leçons qui font l'objet d'une explication des éditeurs. La première série de notes contient les erreurs corrigées par les éditeurs, les corrections de Charles d'Orléans et des remarques ponctuelles sur le manuscrit. Suit, de façon un peu anecdotique à cet endroit, une fiche descriptive du ms. BnF, fr. 25458.

L'édition offre de riches appendices (I : liste des pièces de la main du duc ; II : liste des manuscrits qui contiennent des pièces de Charles d'Orléans, décrits de façon très sommaire ; III : brève notice sur chacun des auteurs dont on trouve une pièce dans le manuscrit) et de précieux index (index des incipits avec équivalence des numéros dans l'édition de P. Champion). Une brève bibliographie reprend les travaux majeurs sur les poésies du duc. L'ouvrage se clôt sur un glossaire moyen français-anglais moderne (rédigé par J. Fox et qui, pour cette raison, ne recoupe pas toujours les solutions trouvées par R. Palmer dans la traduction juxta-linéaire). Celui-ci ne saurait être utilisé tel quel pour étudier le lexique de Charles d'Orléans puisqu'y ont été inclus les termes utilisés par tous les contributeurs du manuscrit.

L'établissement du texte n'appelle aucune remarque particulière. Vu qu'il s'agit d'un manuscrit autographe, l'on aurait, néanmoins, apprécié une discussion/justification plus approfondie des leçons rejetées.

---

[2] L'hypothèse selon laquelle la présence de plusieurs manuscrits d'un même texte dans sa bibliothèque attesterait d'un intérêt pour les caractéristiques physiques des manuscrits semble à nuancer (p. xxxvi). Le *livre de Francoys Petrac en françoys* mentionné (p. xxxix) correspond sans doute à la traduction du *De remediis* par Jean Daudin. Enfin, le fait que Charles d'Orléans n'utilise pas la forme du sonnet ne doit pas étonner outre mesure (p. xxxix) ; le duc n'est pas le seul poète français à avoir séjourné en Italie et à ignorer cette forme.

Il aurait, par exemple, été précieux de savoir si la leçon fautive apparaissait dans une pièce pourtant relue et corrigée par le duc. Du reste, il est dommage que les éditeurs n'aient pas pu distinguer dans le texte lui-même, par exemple par un artifice typographique, les leçons qu'ils avaient modifiées et pour lesquelles ils avaient été contre le témoignage de l'auteur (seul le recours aux notes textuelles permet de s'en rendre compte). Certaines émendations éditoriales auraient pu être évitées[3].

Pour ce qui concerne l'épineux problème de l'utilisation des majuscules pour les figures allégoriques chez Charles d'Orléans, les éditeurs ont pris le parti de mettre en majuscules aussi bien les figures agissantes (*Dangier*, *Douloir*...) que les métaphores amplifiées (*La Forest de Longue Attente*) ; l'épithète ne reçoit, par contre, pas toujours de majuscule (*faulx Dangier* B58, v. 2). Les signes de ponctuation pourraient être plus nombreux, mais ces absences ne gênent jamais la compréhension[4]. Enfin, vu le souci didactique des éditeurs de ce texte en moyen français, l'on aurait pu s'attendre à ce que *a* soit distingué de *à*.

Tout en étant fidèle aux formulations du texte français, la traduction en anglais est tout à fait lisible. Néanmoins, la traduction semble parfois limiter les interprétations possibles du texte[5]. Certaines équivalences lexicales sont un peu réductrices[6]. Enfin, la traduction manque parfois de cohérence[7].

Bref, cette édition est un outil indispensable pour qui veut étudier les pièces de Charles d'Orléans dans leur contexte, c'est-à-dire dans un ordre de présentation conforme à l'ordre de confection du volume et au sein des pièces des autres poètes qui ont contribué à cette collection. Cette édition n'entend pas pour autant épuiser tous leurs sens possibles et leur richesse.

Olivier Delsaux

---

3 Par exemple, *Ou fort, d'une chose me vente* (R 245, v. 10), a été corrigé inutilement en *Au fort* ou *arbes* en *arbres* (R 273, v. 10). B31, certes *Quant me donna le don d'amy ?* semble une faute auditive assez facile pour *donna le nom d'amy*. Cependant, vu que la « faute » se présente en fait dans le refrain (v. 8, 16 et 24), il peut devenir délicat de corriger le texte.

4 Ajouter une virgule après *Doubz Penser* (Ch 61, v.1).

5 *Clignez les yeulx hastivement* (Ch20, v. 6) = *Close your eyes at once* (et non *Blink*) ; *Dont il meurt en peine et langueur* (Ch33, v. 4) = *Who makes my heart die in pain and distress* (le *il* pourrait se rapporter à *Dangier* et non à *cuer*, surtout que le v. 5 se rapporte à *Dangier* : *Mais ne me chault de sa douleur*) ; *que brief vous voye* (B36, v. 8) = *see you soon* (*brief* pourrait avoir le sens d''un peu de temps') ; *mors* (B86, v. 3) = *killed* ; *debas* (B91, v8) = *games* (le mot pourrait avoir le sens de querelle ou de mouvement).

6 *Le trucheman de ma pensee* (R179, v. 1) = *The interpreter of my thought*.

7 *Deniers* est traduit par *small change* au R409, v. 5, mais par *penny* au R318, v. 5.